

Report du congrès de la Société protectrice de l'enfance

Numéro d'inventaire : 2018.3.689

Auteur(s) : Alexandre Mayer

Type de document : correspondance

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1873

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Une feuille à entête de la Société protectrice de l'enfance, ms. encre noire, pliée en deux. L.A.S. Texte sur une page.

Mesures : hauteur : 21 cm ; largeur : 13,1 cm (dimensions fermées)

hauteur : 21 cm ; largeur : 26,2 cm (dimensions ouvertes)

Notes : Le Docteur Alexandre Mayer, secrétaire général, informe Mr Corda (172 Bd Montparnasse), du report du congrès qui devait s'ouvrir le 8 octobre.

Mots-clés : Iconographie, biographies, souvenirs de pédagogues

Protection de la famille, de la mère et de l'enfant

Lieu(x) de création : Paris

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor).

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4 p.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DE L'ENFANCE

FONDÉE EN 1865.

Reconnue d'utilité publique par Décret du 15 Mai 1869,

Rue Magnan, 5, près la place du Château-d'Eau.

ART. 3 DES STATUTS.

Sont Membres titulaires
ceux qui paient une cotisation
annuelle de 10 francs, et ont
été agréés par le Bureau.

Le titre de Membre cor-
respondant est dévolu aux
souscripteurs qui, demeurant
hors du département de la
Seine, paient annuellement
une cotisation de 6 francs.

Ces cotisations pourront
être rachetées moyennant un
versement, une fois effectué,
de 100 fr. pour les Membres
titulaires et de 60 fr. pour
les Membres correspondants.

N° 529.

Paris, le 4 J^{bre} 1873.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous
informer que le Congrès qui
devait souvrir le 8 octobre, est
ajourné.

Nous vous donnerons ultérieurement
la date de l'ouverture des
séances.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Secrétaire général
Dr Alex Mayer

M^r Corda 172 Bd Montparnasse

